

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 24 AVRIL 2019



Le réseau de l'Université du Québec propose dans le numéro avril-mai 2019 du magazine *Québec Science* un bulletin d'information intitulé *Intelligence artificielle : Dans un futur près de chez vous*. Ce dossier donne un aperçu des prouesses de l'intelligence artificielle, dont on pourra faire l'expérience dans un futur pas si lointain, et des risques auxquels nous serons peut-être confrontés.

RÉUNION DU 24 AVRIL 2019
(2019-4-AG)

INFORMATION

Université de l'Ontario français : Nomination de M. Jason Luckerhoff

L'Assemblée des gouverneurs est informée de la nomination du professeur Jason Luckerhoff au poste de vice-recteur au développement des programmes et des savoirs de l'Université de l'Ontario français (UOF) pour un mandat d'un an à compter du 1^{er} juin 2019.

M. Luckerhoff est actuellement professeur à l'UQTR. Il se joindra à l'équipe de l'UOF grâce à une entente de collaboration et de partage entre le réseau de l'Université du Québec, l'UQTR et l'UOF.

PROCESSUS DE CONSULTATION EN VUE DE LA DÉSIGNATION D'UN CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Direction générale de l'ÉTS

Dans le cadre du processus de consultation en vue de la désignation d'une personne pour assumer la Direction générale de l'ÉTS, le comité de sélection a présenté à huis clos son rapport à l'Assemblée des gouverneurs. L'Assemblée a pris acte du rapport et a recommandé au gouvernement la nomination d'une personne à titre de chef d'établissement de l'ÉTS.

NOMINATION

Comité de retraite du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé M. Guy Gendron, chargé de projets technopédagogiques à l'UQAM, au comité de retraite du RRUQ, à titre de représentant des employés de cet établissement, pour un mandat de trois ans, à compter du 3 juin 2019 jusqu'au 2 juin 2022.

Comité exécutif de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres au Comité exécutif pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 :

- Mme **Elisabeth Bussé**, coach professionnel et personnel, Elisabeth Bussé inc.;
- Mme **Annie DesRochers**, professeure à l'UQAT;
- Mme **Sylvie Dulude**, administratrice;
- M. **Luc-Alain Giraldeau**, directeur général de l'INRS;
- M. **Jean-Pierre Ouellet**, recteur de l'UQAR;
- M. **Stephan Robitaille**, directeur - Service Signature, Desjardins.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Plans stratégiques de l'UQAR et de l'INRS

Tour à tour, le recteur de l'UQAR et le directeur général de l'INRS ont présenté aux membres de l'Assemblée des gouverneurs les grandes lignes du nouveau plan stratégique de leur établissement. L'exercice a permis aux membres d'apprécier les ambitions d'enseignement, de recherche, de services à la collectivité et de développement de l'UQAR et de l'INRS à travers leur mission, leur vision et leurs valeurs respectives.

Les plans stratégiques sont disponibles sur les sites Internet de l'UQAR et de l'INRS.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 90 diplômes à des étudiants de l'UQAR (25), de l'UQAT (27) et de l'ÉTS (38). Depuis la création de l'Université du Québec en 1968, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne ses propres diplômes, ont délivré 716 937 diplômes.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Le programme FODAR appuie les orientations stratégiques déterminantes pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche et création. L'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations 2019-2020 du FODAR qui prévoient les trois volets suivants : Grandes initiatives réseau, Communauté réseau et Développement institutionnel.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2019-2020*.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Budget de fonctionnement initial consolidé comprenant le plan d'effectifs 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le budget de fonctionnement initial consolidé comprenant le plan d'effectifs 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements qui, conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, sera transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Budget d'investissements consolidé 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le budget d'investissements consolidé 2019-2020 de l'Université du Québec et des établissements qui, conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, sera transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

L'Assemblée des gouverneurs a également autorisé l'Université du Québec à rembourser aux établissements les sommes prévues aux budgets d'investissements 2019-2020 et les dépenses en nouvelles initiatives pour les projets préalablement autorisés par le gouvernement, étant entendu que les sommes remboursées seront ajustées pour tenir compte de la confirmation ultérieure des enveloppes et des projets d'investissements approuvés par le gouvernement.

Marges de crédit bancaire de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à :

- contracter des marges de crédit bancaires aux fins du financement à court terme :
- de projets autofinancés, pour un montant maximum de 8 223 000 \$;
- du solde de l'emprunt pour le redressement des bases de financement, pour un montant maximum de 13 255 000 \$;
- des dépenses en immobilisations subventionnées, pour un montant maximum de 216 805 000 \$;

et ce, pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020;

- négocier ces marges de crédit par voie d'emprunts, de billets à ordre ou d'acceptations bancaires;
- émettre et négocier des emprunts, des billets à ordre ou des acceptations bancaires et prendre tout engagement à cet égard dans le cadre des marges de crédit susmentionnées;

le tout, sous réserve de l'approbation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Budgets provincial et fédéral 2017-2018

L'Assemblée des gouverneurs est informée de certaines mesures prévues aux derniers budgets provincial et fédéral 2019-2020 visant l'enseignement supérieur.